



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 juin 2004  
Français  
Original: arabe

---

## Cinquante-huitième session

Point 119 de l'ordre du jour

### Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

#### Rapport de la Cinquième Commission

*Rapporteur* : M. Fouad **Rajeh** (Arabie saoudite)

## I. Introduction

1. Les recommandations que la Cinquième Commission a faites précédemment à l'Assemblée générale au titre du point 119 de l'ordre du jour figurent dans ses rapports publiés sous les cotes A/58/571 et Add.1 et 2.
2. La Cinquième Commission a repris son examen de la question à sa 51<sup>e</sup> séance, le 3 juin 2004. Les déclarations et observations faites au cours des débats de la Commission sur la question sont consignées dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.5/58/SR.51).

## II. Examen du projet de décision A/C.5/58/L.92

3. À la 51<sup>e</sup> séance, le 3 juin, le Président a présenté un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure » (A/C.5/58/L.92).
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/58/L.92 sans le mettre aux voix (voir par. 6).
5. Avant l'adoption du projet de décision, les déclarations ont été faites par les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Uruguay, de l'Australie, de l'Inde, de l'Égypte et de l'Irlande (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne).



### III. Recommandation de la Cinquième Commission

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

#### Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

L'Assemblée générale décide de reporter à sa cinquante-neuvième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents s'y rapportant :

##### *Point 121*

*Budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005*

a) Rapport du Secrétaire général sur les modes de financement possibles du plan-cadre d'équipement<sup>1</sup>;

##### *Point 134*

*Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies*

b) Rapport du Secrétaire général présentant des informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix clôturées au 30 juin 2003<sup>2</sup>;

c) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires intitulé « Information actualisée sur la situation financière des missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé<sup>3</sup> »;

d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix<sup>4</sup>;

e) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix<sup>5</sup>;

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'achat de biens et de services au moyen de lettres d'attribution<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> A/58/729.

<sup>2</sup> A/58/778.

<sup>3</sup> A/58/799.

<sup>4</sup> A/58/724.

<sup>5</sup> A/58/732.

<sup>6</sup> A/57/718.